



QUAND INSCRIRE MON ENFANT

Lundi 22
septembre
au lundi 6
octobre

Lundi 24
novembre
au lundi 8
décembre

Lundi 26
janvier au
lundi 9
février

Lundi 23
mars au
mardi 7 avril

Mardi 26
mai au
lundi 8 juin

POUR LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES DE...

AUTOMNE
du 20 au 31
octobre

FIN D'ANNÉE
du 22 décembre
au 2 janvier

HIVER
du 23 février
au 6 mars

PRINTEMPS
du 20 au
30 avril

ÉTÉ
du 7 juillet
au 28 août

Pour que mon enfant **fréquente le centre de loisirs pendant les vacances scolaires**, je dois **l'inscrire à l'avance**, uniquement **pendant les campagnes d'inscriptions** indiquées ci-dessus.

Pour les **petites vacances** scolaires, je peux inscrire mon enfant **à la journée ou à la demi-journée**, avec ou sans repas. Pour les vacances d'été, je peux l'inscrire à la journée uniquement.

Pour une **première inscription**, je dois remplir une **fiche de renseignements administratifs et sanitaires** (vaccins, allergies...). Je la demande et je la remets au responsable éducatif Ville le premier jour de présence de mon enfant.



Mon centre de loisirs : ouvert ou fermé ?

Les centres de loisirs ouverts pendant les vacances scolaires sont listés sur Paris.fr



TARIF MAJORÉ

Un tarif plus élevé sera appliqué à la facturation si votre enfant n'a pas été inscrit pendant les campagnes ou s'il fréquente un autre centre de loisirs que celui auquel il a été inscrit.



INSCRIPTIONS

Se rendre sur le portail Paris Familles et remplir le formulaire.



MES CONTACTS

Responsable éducatif Ville de l'école